



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Réhabilitation de 60 logements – 67 300 Schiltigheim

Identification de l'organisme contractant

FOYER MODERNE DE SCHILTIGHEIM - SAEML au capital de 1.000.000 €

R.C. Strasbourg 588 502 997 B – Siret 588 502 997 00020

Siège Social : 45 route du Général De Gaulle, 67 300 SCHILTIGHEIM

Objet : Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de 60 logements locatifs sociaux, 67 300 Schiltigheim

L'ensemble immobilier date des années 1960, comporte 60 logements (30 T3 et 30 T4) répartis sur 2 bâtiments. Les immeubles sont de type R+4 sur sous-sol semi-enterré. Les travaux de réhabilitations, se feront en site occupé et porteront sur les interventions rendues nécessaires pour assurer la remise à niveau du patrimoine vis-à-vis :

- 1) De la sécurité des biens et des personnes
- 2) Du bon fonctionnement de l'immeuble et de ses installations
- 3) De la performance thermique et environnementale
- 4) De son attractivité et de sa qualité d'usage
- 5) De son embellissement

Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 48 000 € HT/logt.

La mission confiée au Maître d'œuvre sera une mission composée des éléments de mission DIAG, AVP, PRO, ACT, DCE, AOR.

3) Allotissement :

L'objet de la consultation ne permettant pas l'identification de prestations distinctes, elle fait l'objet d'un lot unique conformément au code de la commande publique

4) Mode de passation : Appel d'offres restreint conformément au code de la commande publique

Cette procédure se déroule en phases successives :

- **Phase de sélection des candidatures** (phase actuelle)
- **Phase de sélection des offres (phase à venir)**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager une phase de négociation avec les candidats retenus en phase offres. La négociation pourra porter sur les caractéristiques, les conditions d'exécution du marché et les honoraires.

Nombre de participants admis à remettre une offre après la phase de sélection des candidatures : **3 maximum**

5) Lieu d'exécution : 1,3,5,7,9,11 rue Louis Pasteur Schiltigheim

6) Délais d'exécution prévisionnels : date indicative de démarrage de la mission Novembre 2026 pour une fin des travaux au troisième trimestre 2028

7) Composition du dossier de consultation :

Le dossier de consultation en phase candidature est composé :

- Du présent avis

- Du formulaire DC1 et sa notice explicative
- Des cadres de présentation des moyens, compétences et références fournis par le pouvoir adjudicateur. « Annexe 1 » « Annexe 2 » et « Annexe 3 »
- Du modèle d'attestation sur l'honneur

8) Groupement d'opérateurs économiques :

En cas d'attribution à un groupement, le groupement prendra la forme d'un groupement conjoint dont l'architecte sera le mandataire solidaire.

Le marché sera conclu avec une équipe pluridisciplinaire comportant au moins :

- un ou plusieurs architecte(s) inscrit(s) à l'Ordre des Architectes ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n°85/384/CEE du 10 juin 1985
- un ou plusieurs bureaux d'études

Le groupement devra disposer des compétences suivantes : Architecture, ingénierie pluridisciplinaire (thermique, structure, ...), économie de la construction, gestion de l'amiante

Aucun membre architecte d'un groupement ne pourra être candidat à cette consultation au titre d'un autre groupement.

Les BET sont admis à présenter leur candidature dans un maximum de 3 groupements. En cas de présence d'un nombre supérieur de groupements, seuls les trois premiers dossiers de candidature remis (dans l'ordre d'arrivée) seront étudiés.

9) Contenu du dossier de candidature à remettre par les candidats :

L'ensemble des documents devra être rédigé en langue française.

Important ! Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra obligatoirement les pièces suivantes :

a) Renseignements sur la situation des opérateurs économiques et leurs compétences

- Formulaire DC1 dûment complété et signé. En cas de groupement, le mandataire devra disposer des pouvoirs des autres membres du groupement.
- Présentation de l'organisation du groupement conforme au cadre fourni (Annexe 1) par le pouvoir adjudicateur sur le profil d'acheteur.
- L'attestation sur l'honneur fournie par le pouvoir adjudicateur sur le profil d'acheteur, complétée et signée (une par membre du groupement)

b) Renseignements sur les moyens humains, financiers et matériels

- Présentation des moyens du candidat selon le cadre fourni (Annexe 1) par le pouvoir adjudicateur sur le profil d'acheteur. En cas de groupement l'annexe 1 est unique et renseignée avec les informations de chacun des membres constituant le groupement.

c) Renseignements sur la capacité technique

Le candidat devra remettre les cadres de présentation des références « Annexe 2 » et « Annexe 3 » dûment complétés. L'annexe 3 est destinée à mettre en avant et détailler 2 références (parmi celle présentées dans l'annexe 2). Le candidat est libre du choix de ces 2 références. Ces cadres sont uniques pour l'ensemble du groupement et devront être respectés scrupuleusement.

Dans le cas où le candidat ne respecterait pas le nombre maximum de références demandées, seules les 3 premières références présentées dans l'annexe 2 seront prises en compte. Le défaut de mentions et notamment celle de l'interlocuteur à contacter et de ses coordonnées entraînera une moins-value sur les références présentées.

Les informations figurant dans des documents annexés ou en dehors du cadre, ne seront pas prises en compte pour l'analyse.

10) Critères de sélection des candidatures (phase actuelle) :

- 1- Capacités économiques et financières proportionnées à l'objet du marché
- 2- Capacités techniques (Composition, moyens et compétences de l'équipe proposée)

- 3- Pertinences des Références présentées (adéquation et qualité des éléments présentés par le candidat dans le cadre obligatoire pour la réalisation d'opérations similaires à celles de l'opération envisagée)

Ces critères sont évalués au regard des **seuls éléments indiqués** par le candidat dans les formulaires et dans les cadres fournis par le pouvoir adjudicateur, conformément à l'article 9.

Le pouvoir adjudicateur arrête la liste des candidats admis à présenter une offre en évaluant :

Qualité et adéquation du candidat (références communes, capacités techniques et financières) pour la réalisation d'opérations similaires à celle objet de la présente consultation.

11) Critères d'attribution des offres (phase à venir) :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui seront énoncés dans l'invitation à soumissionner.

12) Date limite de réception des candidatures : 5 octobre 2026 à 11h00

13) Transmission des candidatures :

Les candidats doivent transmettre leur candidature par voie électronique sur la plateforme
<https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

14) Modalités de paiement et de financement : Délai de 30 jours fin de mois – Fonds propres, prêts et subventions.

15) Délai de validité des offres : 180 jours.

16) Renseignements complémentaires :

Demande écrite 8 jours avant la date limite de remise des candidatures sur

<https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

17) Date d'envoi de l'avis à la publication au JOUE : 2 septembre 2026